

# Questions d'Éduc.

N° 031 - Novembre 2017 [www.unsa-education.com](http://www.unsa-education.com)



**Comment vont les élèves ?**

À travers cette question complexe, Questions d'Éduc. interroge le lien entre l'École et la santé, mais la santé au sens global du terme.

Bien-être, et qualité de vie sont ainsi au cœur de cette préoccupation.

Difficilement quantifiables, ces notions sont progressivement devenues majeures au sein des politiques publiques. Pourtant, force est de constater que leur perception reste floue et leur déclinaison encore trop variable.

Au-delà des soins, des enjeux sanitaires et épidémiologiques, qui sont élémentaires certes, c'est la nouvelle approche globale de la santé qui se pose à l'École de demain. Comment, dans quels cadres de pensée et par qui garantir cette mission ambitieuse ? Questions d'Éduc. tente d'y répondre mais surtout rappelle qu'il est temps de s'en saisir.

## Santé et bien-être

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

**UNSA**  
éducation  
La force positive !

# Actualités Éducatives

## Un an de report, un an de perdu :

Les mesures actées dans PPCR sont reculées d'une année.

Une bien mauvaise nouvelle pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Et un doute sur la fiabilité de la parole gouvernementale.

## Un outil : FILgood-santé

Faire devenir les collégiens et lycéens acteurs éclairés de leur santé, tel est l'objectif de Filgood. Créé par l'ADOSÉ, il aide les professionnels de l'Éducation à identifier et prioriser les thématiques de santé à aborder avec leurs élèves.

<https://filgood-sante.fr/>

## Un sujet d'actualité : Santé-bien-être

Deux dates mettent en évidence l'importance actuelle de cette thématique. Le colloque que la FCPE organise ce 25 novembre sur le bien-être à l'école et celui du 30 novembre réuni par le carrefour santé de la MGEN qui traitera de la santé au travail, un enjeu pour tous !

## Une inquiétude : l'éducation aux médias

**L'éducation aux médias et à l'information est aujourd'hui essentielle. Or, dans le contexte d'une absence prolongée de nomination d'un nouveau directeur général de Canopé, des inquiétudes planent sur l'avenir, le fonctionnement, les missions du Clémi. Nous y sommes particulièrement attentifs et présents aux côtés des collègues de cette structure.**

## Un nouveau chantier : le bac

Après l'entrée dans l'Enseignement supérieur, c'est au tour du bac d'être mis en chantier par le gouvernement. Et c'est à l'universitaire Pierre Mathiot, qu'ont été confiés les auditions et la rédaction d'un rapport

## L'évènement

Inclusive ou épiciène, l'écriture cherche comment marquer l'égalité entre femme et homme et sortir de la domination du masculin. Se pose alors le problème de complexifier l'apprentissage de la langue écrite, ou celui de mettre en place des grammaires aux règles différentes, ne permettant plus de communiquer.

## L'action

Permettre à tous les titulaires d'un baccalauréat, quel qu'il soit, de pouvoir poursuivre, si elles ou ils le souhaitent, leurs études dans l'Enseignement supérieur et les réussir : tel est l'objectif de l'UNSA Éducation et de ses syndicats. C'est pourquoi nous avons soutenu la philosophie du « *plan étudiant* » qui doit permettre de mieux connaître les attendus des formations, de mieux armer les lycéennes et lycéens dans leurs choix d'orientation et de mieux accompagner pédagogiquement les étudiant.e.s.

## Le livre

On peut ne pas être fan des prix littéraires et saluer celui que le Goncourt des lycéens vient d'attribuer à Alice Zeniter pour son ouvrage « *L'art de perdre* ».

Il faut admettre que les lycéens ont un faible pour cette auteure puisqu'en 2015 c'est le prix Renaudot des lycéens qu'ils lui avaient attribué pour « *Juste avant l'oubli* ».

## Une écriture pour l'égalité ?

Pour autant, il faut réaffirmer que le langage est politique, qu'il reflète des choix de société. Il convient donc de trouver les bonnes démarches pour le faire évoluer et pour qu'il porte nos aspirations d'une société construite sur l'égalité entre femme et homme.

## Soutien et vigilance pour le « *plan étudiant* »

C'est pourquoi également, nous restons très vigilants et attentifs à sa mise en œuvre. Le premier trimestre scolaire touche à sa fin et les informations des équipes pédagogiques, des élèves de terminale et de leur famille sont encore très rares voire inexistantes.

Il y a urgence à organiser l'information et la mise en œuvre des modalités pratiques d'entrée dans l'Enseignement supérieur pour la rentrée prochaine : ce sont des incontournables pour la réussite de toutes et tous.

## Prix Goncourt des lycéens

Cette fois, également il s'agit de ne pas oublier. Et c'est à travers son histoire personnelle, celle de son grand-père harki, celle de son père, celle de ses origines algériennes que Alice Zeniter met en scène l'histoire d'un non-dit qui ronge sa famille, la décision de quitter l'Algérie durant la guerre d'indépendance. L'art de perdre revient sur une période de l'histoire dont ni la France ni l'Algérie n'ont encore su positivement tourner la page. Il est l'histoire d'un choix. Un roman éducatif, au sens large du terme, choisi par les quelques 2 000 lycéen.ne.s de 15 à 18 ans, issu.e.s de seconde, première, terminale ou BTS, généralistes, scientifiques ou techniques parmi la sélection de romans de la liste du Goncourt.

# Sommaire

**2 et 3**  
*Actualités éducatives*

**4**  
Sommaire

**5**  
Édito : Bien avant la fortune,  
l'important c'est la santé !

**6 et 7**  
Comment vont les élèves ?

**8**  
Médecine scolaire : quel devenir ?

**9**  
Médecine de prévention  
dans l'Éducation

**10**  
Fonds sociaux et santé

**11**  
Le service social : un des acteurs du  
bien-être à l'école... et au-delà

**12**  
Coéducation et promotion  
de la santé

**13**  
L'infirmier.ère, membre de la  
communauté éducative

**14**  
Manque de sommeil, la faute aux écrans ?

**15**  
Méditer, une bulle d'oxygène

**16**  
Et si l'École était un cocon

**17**  
Climat scolaire, un vrai sujet

**18**  
Citoyenneté et compétences psychosociales

**19**  
Subir son travail

**20**  
Pour ne pas conclure

**21**  
Pour aller plus loin

## VOS FICHES PRATIQUES

- I : Quel concept de « santé » pathos, bien-être, climat scolaire
- II : Dossier - La santé à l'école, préconisations de l'UNSA Éducation
- III : Santé et DNB (épreuve orale EPI)

# ÉDITO

« **Bien avant  
la fortune,  
l'important  
c'est la santé !** »

Tout le monde s'accorde à dire que la santé est un bien précieux. L'École contribue à la garantir et la préserver à travers une double mission : l'éducation à la santé des élèves et le suivi de leur santé.

Cela étant, comment la définir au juste ? À quelle image nous renvoie ce terme ? Un médecin en blouse, un patient en guérison... ou quelque chose de plus vaste ?

C'est justement par une approche globale qu'est abordé l'enjeu de la santé depuis des décennies. Initié par l'OMS qui parle d' « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* », un consensus s'est développé dans la littérature scientifique : la santé est un tout.

Équilibre entre vie professionnelle et personnelle, droit à la déconnexion, qualité des équipements, mais aussi plus de sens aux missions et de reconnaissance du travail ... ce nouveau paradigme devient très visible dans le monde professionnel, où l'on voit fleurir un peu partout des plans d'actions sur le bien-être en entreprise.

Si le « *bonheur au travail* » est une notion qui a le vent en poupe, celle du « *bonheur à l'école* », assimilée au laxisme, n'est encore que trop clivante. Pourtant, alors que 12 millions de jeunes y passent plus d'un tiers de leur temps éveillé, comment l'École peut-elle relever ce nécessaire défi de l'approche globale « *santé, bien-être* » ?

Médecins, infirmiers et personnels sociaux, c'est en réaffirmant notre attachement à leur expertise au sein de l'Éducation nationale, que *Questions d'Éduc.* revient sur la santé au sens large comme enjeu citoyen et politique pour les générations futures.

# Comment vont les élèves ?

**L'**École, lieu de transmission, mais aussi espace de vie. Les élèves, qui sont des enfants et des adolescents, y construisent, au fil des années, une image d'eux-mêmes et une relation aux autres. Mais « Comment vont les élèves ? » est en fait une question à laquelle il est difficile de répondre étant donné le nombre de facteurs qui rentrent en compte. Ce qui est sûr, c'est qu'elle se pose à la société ! Études et enquêtes nous apportent quelques éléments de réponses et des pistes...

## Ils vont plutôt bien et sont suivis

Plus heureux que la moyenne. Les élèves français placent le curseur à 7,6 sur l'échelle de satisfaction contre une moyenne de 7,3 pour l'ensemble des pays.

L'OCDE, qui compare habituellement les performances scolaires de quelques 70 pays, a publié une étude sur le « bien-être » à l'école en évaluant « la qualité de vie des élèves en tant qu'adolescents de 15 ans », à partir de leur ressenti. Des chiffres qui font écho aux résultats de l'enquête 2013 de la DEPP\* avec 93 % des élèves se sentent bien au collège et 87 % déclarent avoir de bonnes relations avec les enseignants.

La scolarisation d'un enfant implique son suivi. L'Éducation nationale dispose de ses propres professionnels œuvrant pour la politique sociale et de santé.

D'autres données permettent de voir également ce que représente ce suivi.

- 71 % des enfants ont bénéficié d'un bilan de santé au cours de leur 6ème année. Ces examens ont permis de repérer des pathologies, qui en majorité, sont liées à la vue et à l'audition.
- 1 362 702 élèves ont fait l'objet d'un dépistage par les infirmier.ère.s scolaires permettant de repérer des anomalies types (audition, bucco-dentaire, vaccinations...)
- 10 727 176 passages à l'infirmier ont été recensés pour des soins, des conseils en santé, de l'écoute.

- Plus de 100 000 élèves ont pu bénéficier d'une adaptation de leurs conditions de scolarisation. Ces mises en place de PAI\*\* ou de PPS\*\*\*, sont le plus souvent liées à l'allergie, l'asthme, au diabète, ou à l'épilepsie.
- 524 321 élèves et étudiants ont été pris en charge par le service social avec globalement, une demande sur cinq qui provient des élèves eux-mêmes, près d'un quart de leur famille, près de la moitié des équipes éducatives et une sur dix de services extérieurs. Difficultés familiales, socio-économiques, accès au droit, absentéisme... les motifs sont multiples et peuvent donner lieu à des entretiens, des visites à domicile, des orientations ou encore de signalements.

## Mais... Ce n'est pas partout pareil

Un enfant sur deux éprouve le sentiment d'angoisse de ne pas réussir à l'école et ce phénomène est plus répandu dans les quartiers populaires, où ce chiffre passe à 60%, selon une enquête de l'UNICEF. Selon le chercheur Serge PAUGAM, il faut se poser la question du caractère anxiogène de notre système.

Menée pendant 6 mois, cette étude a donné la parole à près de 22 000 enfants et introduit le critère géographique du lieu de résidence. Ainsi est mise en exergue la question des inégalités entre quartiers sur ce que les auteurs appellent les « privations préjudiciables ». Parmi elles, celle liée à la santé a été éta-

blie sur la base de critères assez classiques de nutrition, comme manger trois repas par jour, manger au moins une fois par jour de la viande ou du poisson, manger chaque jour des fruits et légumes frais. Est également pris en compte le critère discriminant d'accès aux soins : celui d'aller régulièrement chez le dentiste.

L'enquête montre qu'au-delà de la santé, les enfants et adolescents des quartiers prioritaires cumulent des inégalités les amenant à interioriser très tôt le sentiment d'être dévalorisés, peu respectés par les institutions, notamment l'école.

Cette question des inégalités territoriales et sociales a récemment été soulevée par le CNESCO qui dénonce une « réelle disparité d'accès » à la restauration scolaire selon les catégories socio-professionnelles des parents. Si 29 % seulement des collégiens ne sont pas inscrits à la cantine, c'est le cas de près de 59 % d'entre eux en éducation prioritaire.

Comment expliquer qu'au collège, les élèves issus de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine que les élèves issus de familles favorisées ? Le CNESCO pointe les politiques tarifaires liées aux ressources des familles qui « ne sont pas systématiquement mises en place par les collectivités territoriales » pour adapter le prix du repas aux ressources des familles.

\* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

\*\* Projet d'accueil individualisé

\*\*\* Projet personnalisé de scolarisation

## Encore trop touchés par la violence

1 collégien sur 5 se dit touché par la cyber-violence. L'enquête 2013 de la DEPP nous apprend également que près de 5% des collégiens se disent victimes de harcèlement sur les réseaux sociaux.

À travers les termes d'« Actes de cruauté ou d'humiliation », les phénomènes inquiétants de violences sont également dénoncés par l'AFEV dans son enquête publiée le 20 septembre dernier.

46% des collégiens interrogés, tous scolarisés en éducation prioritaire, ont déjà été témoins au moins une fois « d'actes de cruauté ou d'humiliation » entre élèves. Un sur cinq en a été victime et 40 % subissent régulièrement des moqueries et des insultes.

## Quelles pistes pour aller mieux ?

**1 médecin pour 12 000 – peut mieux faire !**

Au lieu d'un pour 5 000, la situation est grave. En dénombant 1 035 médecins en fonction au 1er juin 2016, les effectifs ont baissé de 20 % depuis 2008, selon le rapporteur du Sénat sur la loi de finance 2017.

**Luminosité, qualité de l'air, température... et espace.**

C'est dans l'ordre, les 3 facteurs repérés par l'enquête HEAD comme ayant le plus d'influence sur les apprentissages. Menée dans 53 écoles du Royaume-Uni, l'étude met en avant l'effet de la conception physique des écoles mais aussi celles des classes sur les résultats de l'apprentissage des élèves.

L'importance de l'espace classe est aussi soulignée par Nathalie MONS du CNESCO. « *L'enseignement différencié est valorisé – à juste titre –, mais le mobilier des classes ne permet pas facilement d'aménager les classes pour faire travailler les élèves en ateliers par exemple. Ces espaces modulables n'existent pas encore* », et « *le bâti, les aménagements architecturaux, et jusqu'aux mobiliers de classe se révélaient être aujourd'hui autant de freins aux nouvelles orientations pédagogiques* ».

**Autre point noir, celui des sanitaires.** « *Les toilettes de mon collège, j'y vais le moins possible* », raconte Rose, en 6ème près de Bordeaux. Plus difficile à surveiller, les sanitaires sont des lieux de problèmes d'hygiène, d'insécurité ou d'accès amenant de nombreux élèves à y renoncer avec, à la clé, des risques pour leur santé.



**Organisations d'évènements, engagement et participation des élèves, valeurs communes... le développement du sentiment d'appartenance est aussi une piste à suivre.** Alors que les élèves français ne sont que 41% à l'éprouver, contre 75% en moyenne dans les pays de l'enquête PISA, la marge substantielle doit être prise en compte car ce ressen-

ti est un facteur clé d'un climat scolaire apaisé.

**Être bien et en bonne santé à l'école se joue aussi en dehors.** L'étude PISA déjà citée consacre un chapitre à la place d'interne. 26% des adolescents des pays concernés passent en moyenne plus de six heures par jour pendant le week-end sur internet et 16% ont ce niveau de consommation même pendant la semaine. L'enquête qui parle d'usage excessif d'internet, montre une corrélation avec un sentiment de mal-être.

**Autre constat, les jeunes français pratiquent moins de sport extra-scolaire que leurs camarades de l'OCDE.** Ils sont 63% contre 70% en moyenne pour les pays de l'OCDE. Pour les auteurs, ces chiffres ne sont pas sans effet car il y a un lien positif entre la pratique sportive et les résultats scolaires.

**Se tourner vers l'autre à travers la santé.** 10% des élèves de l'école élémentaire ont été formés à l'APS, contre 5% en 2008-2009.

**25% des élèves de 3ème ont suivi la formation PSC1** contre 13% en 2008-2009. Cette nécessaire évolution permet d'une part aux élèves d'être sensibilisés et acteurs de sécurité civile et d'autre part, développe une conscience citoyenne et une responsabilité individuelle au bien-être collectif.



# Médecine scolaire : quel devenir ?

Questions au **SNMSU**,  
syndicat national  
des médecins scolaires  
et universitaires



## Médecine scolaire, quelles missions au service de l'Éducation ?

En 2013, la promotion de la santé a été inscrite comme mission de l'école dans la loi de refondation, car la promotion de la santé contribue à la réussite éducative des élèves.

Tout élève doit bénéficier d'un parcours santé avec de l'éducation à la santé, des dépistages précoces, un suivi santé pour les publics spécifiques, une analyse médicale des difficultés scolaires.

Les médecins de l'Éducation nationale sont des acteurs essentiels de ce parcours santé. Ils réalisent le bilan de 6 ans, le bilan pour les travaux réglementés, des examens à la demande et suivent les populations à besoins spécifiques : maladie chronique (PAI), handicap (PPS), troubles des apprentissages (PAP). Ils participent aussi au CESC.

## Lien entre santé, bien-être et réussite scolaire : comment votre action s'inscrit-elle dans cette logique ?

Santé et bien-être font écho à la notion de promotion de la santé qui a pour objectif d'assurer un contrôle sur sa santé afin de rester en « *bonne santé* ». La réussite scolaire est favorisée par un état de bien-être des élèves tant physique qu'intellectuel, affectif, social et moral. Réussir à l'école permet de devenir un citoyen libre et responsable de son destin.

Réussite scolaire et promotion de la santé sont donc intimement liées. Depuis la loi de 2013, la promotion de la santé est une mission de l'école qui repose sur la construction d'un parcours santé pour chaque élève tout le long de sa scolarité. Les médecins de l'éducation nationale interviennent à différents niveaux de ce parcours, aussi bien individuel que collectif.

## Disparition de la médecine scolaire, de quoi parle-t-on vraiment ?

Depuis 2004, le nombre des médecins de l'Éducation nationale (MEN) n'a cessé de diminuer passant de 2 146 ETPT en 2004 à 1 491 en 2010 et 896 en 2016.

Les perspectives sont sombres : la pyramide des âges des MEN est très défavorable avec un âge moyen de 54,8 ans, une quarantaine de MEN de plus de 65 ans et 240 MEN entre 60 et 65 ans. Les deux concours de recrutement des MEN

ne permettront pas de compenser les nombreux départs à la retraite avec seulement une vingtaine de lauréats par an : 22 en 2017 pour 80 postes proposés.

Plus de 400 postes de médecins de secteur sont actuellement vacants auxquels s'ajoutent de nombreux postes de médecins responsables départementaux. Il est urgent de revaloriser la médecine scolaire !

## Au vu des enjeux de politique de santé publique, quelle perspective pour la médecine scolaire ?

C'est un vrai paradoxe entre les orientations retenues d'affirmer la promotion de la santé comme une mission de l'école avec des professionnels de santé, médecins et infirmiers et une absence de décision concernant les moyens en médecin.

Le grand écart entre l'évolution des connaissances en neuropédiatrie - cognoscences, l'affirmation des bénéfices du diagnostic précoce et l'absence de stratégie efficiente dans les dépistages fondamentaux à l'école est aussi à dénoncer.

Les besoins des élèves en santé sont très importants : élèves à besoins spécifiques (PAI, PPS, PAP), lutte contre les inégalités sociales de santé, etc.

Les perspectives de la médecine scolaire passent par une véritable reconnaissance du métier de médecin de l'Éducation nationale notamment une réelle attractivité.

# Médecine de prévention dans l'Éducation nationale : des marges de progrès évidentes !

« Combien de fois avez-vous rencontré un médecin de prévention au cours de votre carrière ? ».

Il suffit de poser la question dans une salle des profs, dans un bureau ou un atelier pour avoir en général la réponse « jamais » ou « une fois suite à mon recrutement » puisqu'une visite d'aptitude est théoriquement obligatoire lors du recrutement d'un agent de la Fonction publique.

C'est un fait que l'Éducation nationale accumule énormément de retard en ce qui concerne le suivi de la santé de ses agents. Pourtant, des emplois de médecins de prévention sont budgétés dans chaque académie avec des missions riches<sup>1</sup> et variées :

- concernant **la santé et le bien-être au travail**, ils doivent assurer le suivi médical des personnels, accompagner le service de GRH<sup>2</sup> dans ses missions d'intégration des personnels handicapés, suivre la gestion des accidents du travail ;
- à propos de **l'environnement professionnel**, ils doivent apporter une expertise sur l'environnement professionnel (accessibilité, hygiène, sécurité, aménagement, équipement matériel...);
- en matière de **politique de prévention des académies**, le médecin de prévention participe aux CHSCT académique et départe-

- mentaux, il conduit des enquêtes épidémiologiques et présente un rapport annuel d'activité de la médecine de prévention ; il contribue, de plus, à l'élaboration du programme annuel de prévention.

**En 2012-2013<sup>3</sup>, il y avait quatre-vingt-trois médecins de prévention pour un million d'agents, soit un pour 12 000 en moyenne et certaines académies en étaient complètement dépourvues.**

Autrement dit, leur tâche est quasiment impossible et les agents en souffrance ont encore légitimement l'impression qu'ils sont abandonnés ou même parfois poussés vers la sortie, faute de solutions.

Il faut dire qu'il a fallu attendre la mise en place des CHSCT<sup>4</sup> en 2011 pour que le ministère de l'Éducation nationale s'empare du problème. Quatre-vingt recrutements de médecins sont lancés cette année-là par la voie contractuelle.

Force est de constater que ces recrutements ont été difficiles. En particulier du fait qu'une condition pour postuler sur ces emplois est d'être titulaire d'un diplôme d'études spécialisées en médecine du travail et que la France forme très peu de médecins dans cette spécialité...



<sup>1</sup> Les missions des médecins de prévention sont définies par le décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale de la Fonction publique.

<sup>2</sup> GRH : gestion des ressources humaines.

<sup>3</sup> Rapport d'activité de la médecine de prévention présenté par le Dr Garcin.

<sup>4</sup> CHSCT : comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail

# Fonds sociaux et santé

Le constat est le même dans les établissements relevant de l'Éducation prioritaire : l'état de santé des élèves est impacté par la fracture sociale. Certes, l'École ne peut pas tout, et ne peut se transformer en centre de soins.

Cependant, elle peut aider et accompagner :

- par toute la prévention apportée par les personnels médicaux et sociaux, et le dialogue qu'ils instaurent avec les familles ;
- par les actions mises en place tout au long de la scolarité dans le cadre du parcours éducatif de santé.

Financièrement, aussi. Car les établissements du second degré bénéficient, chaque année, d'une dotation relative aux fonds sociaux, dont les crédits permettent de pouvoir agir en faveur de la santé des élèves.

## Fond social collégien, fond social de cantine : rappel des textes \*

Il s'agit de crédits nationaux, répartis entre les établissements par les recteurs d'académie selon :

- les effectifs ;
- le pourcentage de boursiers ;
- le pourcentage de familles aux CSP défavorisées (Catégories Socio-professionnelles).

Dotation qui peut être majorée selon le public accueilli ou l'implantation géographique de l'établissement.

Ces crédits se répartissent entre deux catégories :

- **le fond social collégien/lycéen** : destiné à apporter une aide exceptionnelle aux familles qui connaissent des situations financières difficiles, pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire ;
- **le fond social de cantine** : il doit faciliter l'accès à la restauration scolaire du plus grand nombre d'élèves, particulièrement ceux en situation de précarité.

L'attribution des fonds se fait par une commission constituée par le chef d'établissement, et soumise à l'obligation de discrétion, qui émet un avis sur la demande d'aide formulée par la famille.

## Utiliser ces fonds en faveur de la santé des élèves

Les fonds sociaux ne sont pas, avant tout, destinés à des aides relevant du domaine de la santé (fournitures scolaires, tenue d'EPS ...). Cependant, ils peuvent y concourir, dans le contexte scolaire.

Il arrive qu'un établissement achète, par exemple, une paire de lunettes pour un élève signalé par l'équipe pédagogique comme ne parvenant pas à lire. Voire de financer la visite chez l'ophtalmo. De même pour un appareil auditif.



L'établissement peut également financer un bilan orthophonique. Ou prendre en charge l'adhésion à l'Association sportive, quand la cotisation, bien que peu élevée, reste inaccessible aux revenus les plus modestes.

Pour les familles logées par le Samu social (en foyer ou à l'hôtel), le fonds social de cantine permet à certains élèves d'accéder au seul repas chaud de la journée, toute cuisine étant interdite dans les centres d'hébergement sociaux.

Si l'on y est attentif, les fonds sociaux peuvent donc constituer un facteur de réduction des effets de la fracture sociale sur la santé des élèves.

\* B.O. n° 28 du 31 août 2017

# Le service social : un des acteurs du bien-être à l'École... et au-delà

Questions au **SNASEN**,  
syndicat national  
des assistants.les  
sociaux.ales  
de l'Éducation nationale



## Pourquoi la question sociale concerne-t-elle le bien-être ?

Souvent le mal-être des enfants ou des adolescents est conçu comme une question de santé. On cherche à y répondre par du soin. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Il y a de nombreux aspects éducatifs qui rentrent en ligne de compte. Les conditions de vie familiale ont également un impact très fort. Et puis certaines évolutions liées à l'âge comme le passage à l'adolescence entraîne des comportements qui peuvent traduire un certain mal-être, sans que la situation soit « anormale ».

Il s'agit donc de prendre en compte tous les éléments de la vie de l'enfant ou du jeune.

## Quelle interaction existe-t-il entre bien-être social et bien-être scolaire ?

Les enfants et les jeunes viennent à l'École avec toute leur vie. Et l'École a trop souvent tendance à ne pas la prendre en compte. Elle-même entraîne une pression qui peut générer du stress, des angoisses et donc du mal-être. Sur-tout si cela conduit à une opposition entre deux logiques : celle de la famille et celle de l'École.

Il s'agit donc de faire de l'École un lieu de vie bienveillant dans une dynamique favorable au développement de l'enfant, veillant à répondre à ses besoins fondamentaux et au respect de ses droits. L'École doit aussi pouvoir consolider l'estime de soi des élèves en adoptant une attitude favorable : manifester envers les élèves le respect et la confiance dont ils ont besoin en favorisant -entre autres- une validation des compétences plutôt que d'exacerber la concurrence scolaire, dissocier l'acte répréhensible de la personne qui le commet, être particulièrement attentifs dans les périodes de vulnérabilité, comme les ruptures.

En favorisant la relation à soi, aux autres et le « vivre ensemble », l'École doit combattre toutes les formes de discriminations qui nuisent à la cohésion sociale et à l'épanouissement de chacun comme individu et citoyen.

## Comment le service social de l'Éducation nationale peut agir ?

L'assistant de service social est un des acteurs privilégiés pour contribuer à relever le double défi éducatif et de lutte contre les exclusions. L'accompagnement social favorise la prise en compte de l'enfant ou du jeune dans sa globalité (difficultés et ressources de l'enfant et de sa famille) à l'École.

Dans un travail d'équipe, il participe au développement des compétences psycho-sociales des élèves et des étudiants favorisant leur expression et leur participation, développant leur capacité de compréhension, leur esprit critique et solidaire dans un climat scolaire le plus serein possible.

Il contribue à faire de l'École un lieu de vie bienveillant et citoyen.

Par ses actions individuelles et collectives, par sa participation aux formations des personnels éducatifs et par son travail en équipe, les services sociaux (élèves, personnels, étudiants) participent aux actions de prévention (contre le décrochage scolaire, les conduites à risques, le harcèlement, les risques psycho-sociaux...) et contribuent à la recherche du bien-être physique, mental et social des élèves, des étudiants et des personnels.

## Quelle(s) idée(s) de santé, pathos,\* bien-être, climat, santé scolaire

« *I envision a world in which everyone can live healthy, productive lives, regardless of who they are or where they live.* » \*Dr Tedros, WHO Director-General (\*Je veux un monde où chacun peut mener une vie saine et productive, quels que soient son identité ou son lieu de vie.)

### La politique de santé à l'école :

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République <sup>(1)</sup> assigne à l'École la responsabilité d'éducation à la santé et aux comportements responsables, la contribution au suivi de la santé des élèves.

### Une structure selon 3 axes :

- éducation à la santé, développement des compétences psychosociales en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- prévention : conduites à risques, addictives, etc ;
- protection de la santé : environnement favorable à la santé et au bien-être.

### Des missions :

Ces missions de toutes les écoles et établissements, de la maternelle au lycée, détaillées dans la [circulaire de mise en œuvre du parcours éducatif de santé](#) <sup>(2)</sup> pour les élèves, consistent à :

- faire acquérir à chaque élève, connaissances, compétences et culture pour prendre en charge sa santé de façon autonome et responsable ;
- mettre en œuvre dans chaque école et établissement des projets de prévention en santé, susceptibles d'effet sur la réussite scolaire ;
- créer un environnement scolaire favorable à la santé et à la réussite scolaire de tous. L'éducation à la santé est une composante de l'éducation à la citoyenneté.

Les démarches associent l'assemblée générale des délégués (AGD), le conseil de la vie collégienne (CVC), le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) et sont [inscrites dans le projet du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté \(CESC\)](#).

### Des principes affirmés :

Ces principes sont aussi affirmés par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 <sup>(3)</sup> de modernisation de notre système de santé. L'article L. 1411-1 stipule que: « **La politique de santé** », qui relève de la responsabilité de l'état comprend :

- 1° « *La surveillance et l'observation de l'état de santé de la population et l'identification de ses principaux déterminants, notamment ceux liés à l'éducation et aux conditions de vie et de travail* ». Le concept d'exposome, comme l'intégration sur la vie entière de l'ensemble des expositions qui peuvent influencer la santé humaine ;
- 3° « *La prévention collective et individuelle, tout au long de la vie, des maladies et de la douleur, des traumatismes et des pertes d'autonomie, entre autres par la définition d'un parcours éducatif de santé de l'enfant.* »
- 5° « *L'organisation des parcours de santé, qui visent, par la coordination des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, en lien avec les usagers et les collectivités territoriales, à garantir la prise en charge [...] de la population, en tenant compte des spécificités géographiques, démographiques et saisonnières de chaque territoire, afin de concourir à l'équité territoriale.* »

### Références

Nous avons emprunté une grande partie de ces éléments de définition à Denis CARORTI, dans son article « Pensée critique ? Esprit critique ? Un peu de théorie » du 13 novembre 2010 <https://cortecs.org/cours/pensee-critique/> qui cite en référence les ouvrages suivants :

\* **Pathos À EXPLIQUER**

<sup>(1)</sup> Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000027677984](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000027677984)

<sup>(2)</sup> Circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016 de mise en œuvre du parcours éducatif de santé (PES) [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=105518](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=105518)

<sup>(3)</sup> Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé [https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/1/26/2016-41/jo/article\\_125](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/1/26/2016-41/jo/article_125)

# Questions d'Éduc.

Dossier



*La santé à l'École*

*Les préconisations de l'*



## Notre enjeu : le bien-être

On associe volontiers au mot « *santé* » ceux de soins, de guérison, de lutte contre la maladie, de handicap, de troubles...

À l'École, la notion de santé scolaire apparaît souvent comme une dimension indispensable à la réussite éducative. Ce qui est vrai. Mais pas exclusif.

En effet, l'approche d'une santé globale doit être perçue comme une ressource de la vie quotidienne. Elle est donc cette capacité à être bien, dans son corps, dans sa tête, avec soi et avec les autres, dans son environnement.

Ce bien-être se construit, s'entretient et s'apprend.

Il concerne tous les acteurs éducatifs : les élèves comme les personnels.

Il s'agit donc non seulement d'une démarche qui allie protection, éducation, prévention et actions spécifiques, mais également qui met en œuvre le bien-être au quotidien dans les écoles et les établissements scolaires.

L'alimentation, l'hygiène, la propreté, l'architecture et les locaux, les activités physiques participent à la réalisation de ce bien-être. Mais également la possibi-

lité de s'investir dans la vie de l'établissement, y être acteur, construire une qualité de relation (entre pairs, entre élèves et adultes, entre adultes) ...

Aller à l'École avec plaisir devrait être normal et naturel à toutes et tous. Ce n'est pas le cas. Parfois pour des raisons extérieures au système scolaire et sur lesquels il n'a aucune prise. Par contre, de très nombreuses causes de mal-être sont inerrantes à l'institution scolaire. Et c'est là qu'il est urgent d'agir, dans une autre approche de l'enseignement et de la pédagogie, par une nouvelle dimension sociale et culturelle des établissements, par une éducation aux « *liens* ».

Le fait de concevoir une école inclusive, non spécifiquement pour ceux qui y sont le plus en difficulté, mais pour tous, pariant sur les diversités pour en faire une richesse partagée est un des axes majeurs qui permet de réaliser les conditions du bien-être pour chacune et chacun.

Dans cet environnement apaisé et bienveillant, un parcours santé dans le système éducatif reste à élaborer, impliquant l'ensemble des acteurs, en s'appuyant sur les professionnels de la santé et du travail social.

# L'affirmation de nos mandats

**E**xtrait  
de la Résolution  
générale  
du Congrès  
de Grenoble.

## La santé : un enjeu majeur

L'UNSA Éducation revendique le droit à la santé pour toutes et tous comme défini par l'OMS (santé globale : état de complet bien-être physique, mental et social). Le développement de la promotion de la santé, comme processus permettant à chacune et chacun de contrôler sa propre santé et d'améliorer celle-ci en est l'enjeu dans tous ses aspects, de la prévention à l'accès aux soins pour toutes et tous. Cette démarche inclut aussi l'amélioration des conditions de vie, des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. L'UNSA Éducation défend l'accès à une médecine de prévention organisée et répondant à leurs besoins pour tous les personnels.

L'UNSA Éducation soutient le développement psychosocial de l'enfant comme un des enjeux des nouvelles orientations pour l'école en prenant en compte, dès le plus jeune âge, notamment l'éducation à la vie affective et sexuelle, la contraception, les modes de consommation, les relations avec les autres et l'estime de soi. L'UNSA Éducation revendique l'accès facilité à une visite médicale gratuite et à une contraception.

## Le bien-être par une éducation à la santé et à la citoyenneté

L'UNSA Éducation considère la santé dans sa définition large qui inclut les dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.

Elle postule que l'Éducation dans toutes ses formes doit participer à la construction de l'épanouissement et du bien-être de toutes et tous.

À ce titre, elle soutient le parcours santé dans le système scolaire qui doit mobiliser l'ensemble de l'équipe éducative dans le respect des missions de chacune et chacun, s'appuyer sur les compétences spécifiques des professionnels de santé, s'enrichir d'apports de partenaires éventuels et s'inscrire dans la durée tout au long de la scolarité des élèves et des étudiants. « Il doit se décliner en 3 axes : un parcours en éducation à la santé, un parcours de prévention, un parcours d'actions individuelles spécifiques ».

L'UNSA Éducation considère que le travail social œuvre pour l'émancipation de la personne, son autonomie et son rythme dans le respect de sa vie privée.

# Le parcours santé

**L**a promotion de la santé des élèves est une des fondations de l'édifice de la réussite éducative. L'École fait partie intégrante de la vie de l'enfant, participant ainsi à la construction des adultes de demain.

*La politique de santé à l'École est une des composantes de la politique générale de santé de l'enfant et de l'adolescent.*

*Une politique de promotion de la santé en faveur des élèves est inscrite dans la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.*

## Un parcours de santé dans le système éducatif

L'UNSA Éducation considère la santé dans sa définition large qui inclut les dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.

Elle postule que l'Éducation dans toutes ses formes doit participer à la construction de l'épanouissement et du bien-être de toutes et tous.

À ce titre, elle soutient le parcours santé dans le système scolaire qui doit mobiliser l'ensemble de l'équipe éducative dans le respect des missions de chacune et chacun, s'appuyer sur les compétences spécifiques des professionnels de santé, s'enrichir d'apports de partenaires éventuels et s'inscrire dans la durée tout au long de la scolarité des élèves et des étudiants. Il doit se décliner en 3 axes :

- un parcours en éducation à la santé ;
- un parcours de prévention ;
- un parcours d'actions individuelles spécifiques.

## Un parcours en éducation à la santé

Développer les compétences psychosociales de l'enfant :

- savoir résoudre les problèmes / savoir prendre des décisions ;
- avoir une pensée créatrice/ avoir une pensée critique ;
- savoir communiquer efficacement / être habile dans les relations interpersonnelles ;
- avoir conscience de soi / avoir de l'empathie pour les autres ;
- savoir gérer son stress / savoir gérer ses émotions dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

L'objectif de développement de ces compétences peut être suivi au quotidien dans le cadre de l'enseignement et soutenu par les projets spécifiques d'éducation à la santé. Il s'agit de rendre les jeunes « acteurs » de ce processus d'éducation, de les accompagner dans leur réflexion et leurs conduites.

Un travail sur la construction individuelle et sociale de la personne, de même que sur la relation aux autres dans le respect mutuel est à instaurer.

Créer un environnement et un climat scolaire favorables à la réussite éducative.

Le principe repose sur une évolution progressive des contenus, dans une transversalité santé/enseignement :

- organiser dans une approche transversale et en continuité de la maternelle au lycée avec des objectifs et des priorités ;
- piloter des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ;
- fédérer les politiques de santé dans les écoles et le collège (article 57 de la loi de refondation de l'École) ;
- s'inscrire dans le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » et dans les programmes nationaux.

## Un parcours de prévention

Le parcours de prévention s'appuie sur la stratégie : repérage/dépistage, diagnostic/orientation, aménagements. La prévention précoce et le repérage de clignotants sont des enjeux majeurs.

### Préélémentaire 2 à 6 ans

**Besoins :** troubles du langage et de l'apprentissage.  
Dépistage systématique de ces items :  
Il n'y a pas nécessité de deux bilans de 4 et 6 ans.  
Clarifier les interventions médicales PMI médecin scolaire : examen médical à la demande.

### Elémentaire 6 à 11 ans

**Besoins :** acquisition du langage écrit, sensoriel, croissance staturo-pondérale.  
Consultation infirmier.  
Examen médical à la demande.  
Examen psychologique à la demande.

### Collège 11 à 16 ans

**Besoins :** développement pubertaire et adolescence.  
Bilan infirmier en 6ème.  
Examen médical à la demande en 3ème en vue de l'orientation.  
Intervention des psychologues de l'Éducation nationale à la demande et en vue de l'orientation.

### Lycée + de 16 ans

**Besoins :** adultes identifiés comme personnes ressources.  
Suivi infirmier, selon les besoins.  
Examen médical à la demande.  
Avis médical d'aptitude aux travaux réglementés à l'entrée en formation.

## Un parcours d'actions individuelles spécifiques

Répondre à des besoins spécifiques soit au niveau individuel, soit collectif pour :

- les élèves relevant du handicap ;



- les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ;
- les élèves des établissements de certaines zones : un parcours santé en zone REP avec des examens médicaux spécifiques sera élaboré suivant les besoins identifiés en lien avec la politique départementale ;
- les élèves de certaines sections spécifiques : les élèves de SEGPA, les élèves des classes allophones ou nouveaux arrivants ;
- l'accueil et le suivi des élèves par les infirmières, les consultations médicales et les examens psychologiques à la demande ;
- la protection de l'enfance. Le médecin, l'infirmier, les psychologues et les personnels sociaux de l'Éducation nationale contribuent à repérer les élèves en situation de risque ou de danger et mettent en œuvre les mesures pour assurer la protection des élèves. Dans ce domaine, le travail en réseau est primordial ;
- médecins, psychologues, infirmiers, assistants de service social contribuent aux cellules d'écoute et de soutien mises en place en cas de violences sexuelles et d'événements traumatisants survenant dans le cadre scolaire.

# Un cadre protecteur aussi pour les personnels

La santé à l'École, c'est aussi la santé des personnels de l'école.

Dans la même logique du bien-être au travail, il s'agit tout à la fois de rendre l'univers professionnel bienveillant et protecteur et également de permettre aux professionnels d'être suivis, aidés, épaulés par une médecine de prévention et un service social en leur faveur.

Trop souvent à la difficulté du métier, des métiers, s'ajoute la maltraitance de l'organisation : par non reconnaissance et non valorisation du travail accompli, des compétences mobilisées, de l'engagement professionnel, par lourdeur des demandes et des procédures administratives, par poids de la hiérarchie...

Un professionnel mal dans son travail, ne peut le faire correctement. Mais il peut encore moins créer un univers de bien-être pour ceux qui lui sont confiés (les enfants, les jeunes, les élèves) alors que lui-même est en souffrance.

La première urgence est de faire des écoles, des établissements scolaires, des services de l'Éducation nationale des lieux où il fait bon travailler.

domaine de leur santé, comporter une dimension économique ou familiale. Il doit agir de manière préventive sur tous les risques professionnels.



La santé et le bien-être des personnels de l'Éducation nationale,

- parce qu'ils sont une des conditions du bon fonctionnement du système d'Éducation et de réussite des élèves, parce qu'ils relèvent de la responsabilité de l'État employeur,
- parce qu'ils participent à la mission émanicipatrice pour toutes et tous confiée à l'École,

Au-delà, un accompagnement plus spécifique et plus personnalisé doit pouvoir être apporté à tous les personnels qui en ont besoin et y adhèrent librement. Il peut concerner l'information sur leurs droits, sur le fonctionnement des services académiques et rectoraux, sur les organismes autres qui peuvent intervenir. Il peut également concerner le

doivent être au cœur d'une politique de gestion humaine des ressources de ce ministère.

# La santé de tous : l' affaire de tous

La démarche en promotion de la santé repose sur les politiques publiques et sur la création d'un environnement qui soutienne la personne. L'école est un lieu de vie et d'observation du développement de l'enfant et de l'adolescent.



Tous les acteurs éducatifs sont donc concernés et il s'agit de garantir une approche pluriprofessionnelle aux élèves et à leur famille.

Évidemment et de manière prioritaire, l'intervention en promotion de la santé repose sur l'expertise diversifiée des médecins, infirmiers, psychologues, assistants de service social, dans le système éducatif avec des compétences psycho-médico-sociales spécifiques.

Mais la responsabilité d'un climat scolaire bienveillant qui permette à toutes et tous de bien vivre dans l'école ou l'établissement scolaire, incombe à l'ensemble des membres des équipes éducatives.

Pour se faire, tous doivent pouvoir bénéficier de formations dans le domaine du bien-être, de temps de travail en commun avec les experts, d'accompagnement dans leurs démarches individuelles et collectives qui conduisent à rendre le milieu scolaire plus accueillant et luttent contre le mal-être des élèves ou des autres personnels.

La qualité de l'organisation et du management d'un établissement, de la relation aux élèves et à leurs familles, du fonctionnement en équipe, les approches pédagogiques qui valorisent les réussites plutôt que les échecs, le développement des activités en dehors des cours, les partenariats, l'implication de toutes et tous dans la vie de l'école ou de l'établissement... sont autant de marqueurs qui -en complément du parcours santé- favorisent la mise en œuvre d'une politique de bien-être et de santé globale dans le milieu scolaire.

L'action des professionnels de santé apporte une expertise complémentaire et spécifique tant auprès des élèves que des équipes.

# Les syndicats de l'UNSA Éducation mobilisés

L'UNSA Éducation, fédération des métiers de l'Éducation est présente auprès de tous les personnels de l'École.

L'ensemble de ses syndicats est mobilisé pour faire du milieu scolaire un lieu de vie et de bien-être et de la santé une priorité.

Les professionnels santé sociaux sont présents dans nos trois syndicats d'experts :

Les assistants.es sociaux.ales  
de l'Éducation nationale au **SNASEN**



Les infirmiers.ères de l'Éducation  
nationale au **SNIES**



Les médecins scolaires au **SNMSU**



Les autres personnels sont également concernés et actifs :

Les personnels  
administratifs,  
dont les adjoints  
gestionnaires  
avec **A&I**



Les enseignants  
dont les CPE et  
les psychologues  
de l'Éducation  
nationale  
avec le **SE-UNSA**



Les inspecteurs  
du 1<sup>er</sup> degré  
avec le **SIEN**



Les directeurs  
délégués à la  
formation profes-  
sionnelle, ex-chefs  
de travaux,  
avec le **SN2D**



Les inspecteurs  
pédagogiques  
régionaux  
avec le **SNIA IPR**



Les personnels  
de direction  
avec le **SNPDEN**



## Santé à l'école et DNB épreuve orale

Depuis la session 2017, le DNB comporte une épreuve orale sur 100 pts, qui peut porter sur l'un des parcours éducatifs ou sur un EPI (au choix de l'élève).

Pourquoi pas un EPI sur la thématique CSBC (Corps, Santé, Bien-être et sécurité) ? Ou, depuis l'assouplissement de la réforme du collège, sur toute autre thématique relative à la santé, par exemple ? Thématique qui pourrait intégrer des actions du Parcours Santé.

Quel barème appliquer pour évaluer les élèves ? Le B.O. du 08 avril 2016 donne une grille indicative (1), qui laisse toutefois le soin aux établissements de définir les critères qui seront retenus pour créer leur propre grille d'évaluation, selon le contexte réel de mise en œuvre du projet.

Voici une proposition. Rien qui ne s'érige en modèle, bien évidemment ! Mais un exemple qui montre - et c'est déjà en soit une nouveauté à saluer - comment la santé à l'École peut intégrer l'évaluation à l'examen du D.N.B.

Et comment des actions/travaux liés au Parcours Santé peuvent être l'occasion d'acquérir des connaissances et de développer des compétences du S.C.C.C. (2)

THÉMATIQUE CHOISIE PAR L'ÉLÈVE :		CORPS, SANTE, BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ	
Maîtrise de l'expression orale	Pts obtenus	Total	Observations
Le candidat s'exprime de façon correcte, aisée et libre pendant l'exposé en utilisant un vocabulaire adapté et sans lire ses notes	/20	TOTAL / 50 pts	
Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat écoute et prend en compte les questions qui lui sont posées et il essaie d'y répondre	/20		
Tenue générale pendant l'exposé : le candidat adopte une posture adaptée à l'examen lorsqu'il s'adresse à son auditoire	/10		
Maîtrise du sujet présenté	Pts obtenus	Total	Observations
Le candidat respecte le temps imparti à sa présentation orale (environ 5 minutes)	/10	TOTAL / 50 pts	
Le plan est clair et bien construit	/10		
Le candidat est capable de justifier ses choix, d'argumenter et il témoigne d'un esprit critique	/10		
<u>1<sup>ère</sup></u> action liée à la santé/bien-être/sécurité :			
Le candidat est capable d'analyser les connaissances et les compétences qu'il a développées au cours d'un travail mené dans le cadre du Parcours/EPI <i>Décrire brièvement l'action</i> <i>En quoi ai-je participé à cette action ?</i> <i>Que m'a-t-elle apportée dans mon parcours Santé ? Qu'ai-je appris ou retenu ?</i> <i>Cette action a-t-elle influé sur mon comportement santé ? À court terme ? À plus long terme ?</i> <i>Selon vous, quelles autres actions santé pourraient être proposées aux élèves ?</i>	/10		
<u>2<sup>ème</sup></u> action liée à la santé/bien-être/sécurité : <i>(Mêmes critères)</i>	/10		
TOTAL DES POINTS OBTENUS PAR LE CANDIDAT	OBSERVATION GENERALE		
/100			

### Références

- 1. **Incontournable** : maîtrise de l'expression orale : 50pts / 100pts ; maîtrise du sujet présenté : 50pts / 100pts
- 2. **Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture**

# Coéducation et promotion de la santé

## Des exemples issus des données d'enquêtes

Le volet français de l'enquête HBSC<sup>1</sup> nous apprend que 9 jeunes sur 10 se déclarent en bonne santé, et 8 sur 10 perçoivent leur vie en positif. C'est une bonne nouvelle ! Mais cela n'empêche pas 4 sur 10 de révéler des plaintes somatiques régulières : mal de tête, mal de ventre, nervosité, difficulté à s'endormir. Au-delà du seul passage de l'adolescence, ces symptômes sont révélateurs de mal-être, et ces jeunes passent la majorité de leur temps pour une part en milieu scolaire, et pour l'autre part en famille. Comment réussir à l'école si le mal-être est manifeste ? La question est donc posée, comment l'institution en lien étroit avec les parents peut prendre en compte ces signes ?

Autre exemple, tiré du baromètre santé de l'INPS<sup>2</sup>, 21% des enfants d'ouvriers scolarisés en CM2 sont en surpoids, contre 12% des enfants de cadre. 30% des enfants d'ouvriers ont des dents cariées non soignées contre 7% des enfants de cadres. Là encore, ces données révèlent l'importance de l'éducation à la santé à l'école, car tous ces enfants fréquentent l'école mais n'ont certainement pas le même accès aux soins, aux meilleures habitudes alimentaires à l'extérieur de l'école. D'où la nécessité d'envisager l'éducation à la santé en coéducation.

## Nécessaires alliances éducatives

Si l'éducation à la santé fait partie intégrante du prescrit par l'Institution scolaire, on peut interroger sa mise en œuvre, et l'implication des familles et des élèves eux-mêmes.

\* Les habitudes de vie prises en famille ne correspondent pas toujours aux recommandations de bonne santé. Comment un adolescent, informé sur les bonnes pratiques à l'école, peut-il modifier un comportement alimentaire quand il est sûr de ne pas les retrouver chez lui ? Un exemple : aller à l'école à pied plutôt que prendre la voiture pour parcourir 300 mètres.

\* Voir le document du dossier central

L'enfant, le jeune se trouvent dans un conflit de loyauté entre le savoir reçu à l'école et le vécu familial.

Éducation, prévention, protection sont les missions du parcours éducatif de santé, elles doivent pouvoir s'articuler en coéducation sinon elles produiront bien peu d'effets.

## À l'écoute de la parole des élèves

En matière de santé et de bien-être, partir des préoccupations des élèves semble être pertinent pour prioriser les actions de prévention, de promotion, de protection. Au-delà de la prescription, pouvoir instaurer un dialogue sur des sujets parfois difficiles car intimes ou personnels, et touchant la vie familiale permet de donner plus d'influence au programme éducatif. Si ce dialogue est rendu possible entre élèves, parents, professionnels de santé scolaire, équipes pédagogiques, alors la coéducation prend tout son sens et son efficacité<sup>3</sup>.



<sup>1</sup> HBSC 2014 Health Behaviour School-aged Children, enquête internationale sur la population 11/15ans.

<sup>2</sup> INPS : Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé, baromètre santé 2010

<sup>3</sup> Voir pour cela le programme FILGOOD mis en place par l'ADŌSEN (adosen-sante.com)

# L'infirmier.ère, membre de la communauté éducative

Questions au **SNIES**,  
syndicat des infirmiers.ères  
éducateurs.trices de santé



## Comment se déroule la journée de l'infirmier.ère scolaire ?

Une journée type n'existe pas. Elle est différente selon l'exercice sur le 1er et le 2nd degré, en lycée ou lycée professionnel, en externat ou en internat, dans l'Enseignement supérieur...

Dans le 1er degré, la journée comprend essentiellement des consultations de dépistage. Des recommandations sont délivrées à l'élève et à ses parents.

La journée est rythmée dans le second degré par l'accueil des élèves pour quelque motif que ce soit. L'infirmier.ère est le seul personnel de santé présent régulièrement. Des consultations infirmières systématiques sont réalisées en 6ème. Cette rencontre a pour vocation l'identification d'éventuels besoins en soins. En internat, la journée se prolonge avec le service de soirée, et les nuits d'astreinte. C'est globalement la réponse aux maux, aux « coups de blues » liés à l'éloignement de la famille et la réponse à l'urgence...

Pour l'Enseignement supérieur, même si la santé des étudiants est globalement satisfaisante, les conditions de vie et d'études, les comportements à risques et les pratiques addictives peuvent avoir des conséquences sur leur santé et au-delà peser financièrement sur la collectivité. Les services universitaires ou inter-universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé sont chargés d'organiser une veille sanitaire.

Des séances d'éducation à la santé sont menées dans le cadre du projet d'école,

d'établissement. Il s'agit de faire acquérir des comportements responsables vis-à-vis de son capital santé, d'accompagner dans la construction de la personnalité individuelle et collective, d'appliquer la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité.

## L'UNSA Éducation place la coéducation comme principe au cœur du projet éducatif pour chaque enfant, ou jeune. Pouvez-vous dans l'exercice de votre métier faire vivre ce principe ?

Pour faire vivre ce principe, chacun doit être reconnu pour les compétences qu'il peut apporter.

L'infirmier.ère, membre de la communauté éducative, peut, à ce titre, assister aux différents conseils. Elle participe au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et est membre expert des CHSCT.

Un parcours éducatif de santé existe depuis la rentrée 2016. L'infirmier.ère y a toute sa place, dans sa mise en œuvre ainsi que dans les EPI. Les thèmes sont multiples pour lesquels l'infirmier.ère peut apporter ses compétences et son expertise, et ne se résument pas à la prévention tabac, alcool, obésité, éducation à la sexualité. Le développement de la confiance en soi, de l'estime de soi, la résistance à la pression du groupe, les dangers d'internet et des réseaux sociaux, en sont des exemples parmi d'autres.

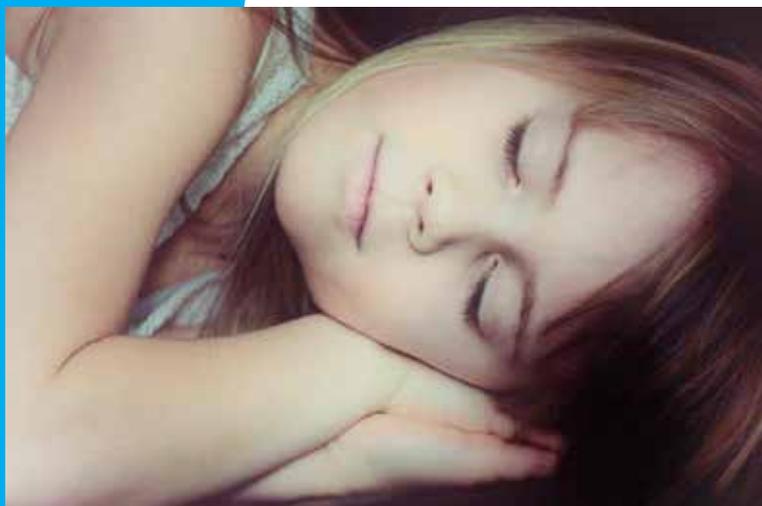
Travaillant en réseau, elle participe à des échanges d'informations entre les différents partenaires de l'Éducation nationale et intervenants auprès des enfants (PMI, services hospitaliers, médecins, ARS, associations de promotion de la santé... Enfin, il ne faut pas oublier d'associer les familles à ce principe de coéducation. Les temps d'échanges avec les parents ne doivent pas se résumer à une invitation aux réunions parents-professeurs ou de remise de bulletins. Des séances de prévention pour les parents, des conférences sur la parentalité, des temps d'échanges avec des professionnels lors de cafés des parents sont des pistes à développer.

## Votre rôle d'accueil sûr et bienveillant est reconnu par les élèves, il participe à leur bien-être dans une journée de lycée ou de collège. Les paroles échangées à l'infirmierie peuvent-elles enclencher des liens avec les familles ? Les équipes pédagogiques ?

L'infirmierie est un espace « neutre », exempt de tout jugement. Il est un lieu où les maux peuvent s'exprimer en mots. L'écoute et la relation d'aide tiennent une grande place dans la prise en charge de l'élève.

Pour que ces missions persistent, la question des moyens se pose inévitablement. Dans le secteur public, 5 872 810 élèves du 1er degré sont scolarisés dans plus de 45 000 écoles et 4 398 800 dans le second degré pour près de 8 000 collèges et lycées. 2 609 709 poursuivent leurs études dans l'Enseignement supérieur. En tout et pour environ 7 500 infirmières !

# Manque de sommeil, la faute aux écrans ?



Le sommeil est essentiel pour être en bonne santé, pour se sentir bien et aussi pour apprendre.

En effet, la capacité à mémoriser dépend de la qualité du sommeil.

Or le sommeil est de plus en plus pointé comme un enjeu de santé publique ! En 25 ans, le temps passé à dormir la nuit a diminué de 18 minutes en moyenne chez les 15 ans ou plus mais cette baisse atteint 50 minutes chez les adolescents\*. Bien évidemment on pense tout de suite aux écrans, nous allons en reparler, mais notre rythme de vie de plus en plus trépidant n'y est pas non plus étranger. L'étude de l'INSEE précise que « 10 % des élèves et étudiants travaillent ou étudient (trajets compris) au moins une heure sur cette plage horaire » (celle de la nuit soit entre 22h et 8h).

Les écrans, quant à eux, nuisent au sommeil pour deux raisons principales : ils sont stimulants et diffusent de la lumière bleue qui impacte négativement la sécrétion de mélatonine. Cette hormone permet l'endormissement et le maintien du sommeil.

Alors que faire ? Surtout ne pas se poser en censeur culpabilisateur, la question du sommeil se jouant en dehors des horaires scolaires, il est aisé de vouloir « faire la leçon » aux familles et aux jeunes.

Faisons-en par contre un sujet à aborder en classe, et commençons par nous pencher nous-mêmes sur la façon dont nous prenons soin de notre sommeil.

Des solutions existent : on peut par exemple équiper ses outils numériques de filtres anti-lumière bleue, il existe des applications simples et gratuites. La question des horaires, notamment, pour les adolescents est cruciale, en effet, ceux-ci décalent naturellement leurs horaires de coucher vers l'âge de 12 ans de 2 heures environ en raison des changements hormonaux de la puberté, ce phénomène bien connu s'appelle le « retard de phase ».

L'Académie américaine de pédiatrie recommande tout à fait sérieusement d'éviter les cours qui commencent trop tôt le matin. Dès les petites classes, la question peut aussi être travaillée notamment grâce à l'ouvrage de La Main à la Pâte « Les écrans, le cerveau et l'enfant » disponible gratuitement en ligne et qui comporte une séquence dédiée au « temps du sommeil ».

Soyons attentifs à éduquer, à pousser à réfléchir, sans diaboliser de façon parfois simpliste un responsable de tous les maux, les « écrans » ont le vent en poupe en ce moment pour endosser ce rôle !

\*INSEE « Conditions de vie » 28/11/2012

# Méditer, une bulle d'oxygène

« *Calme et attentif comme une grenouille* » de l'auteure hollandaise Elin SNEL est un best-seller qui explique comment pratiquer la méditation de pleine conscience avec des enfants.

Il s'agit d'un type de méditation à la portée de tous, même des jeunes enfants, qui n'implique aucune dimension religieuse ou spirituelle. Cette technique de méditation s'ancre dans l'instant présent avec calme et sérénité.

On ne cherche pas à contrôler ses pensées mais on se place en observateur de ces dernières, on les regarde arriver et repartir. Cela permet un lâcher prise qui génère un calme mental propice à la concentration et donc aux apprentissages.

Aussi, de nombreux enseignants se sont lancés dans cette pratique avec leurs élèves et cela semble porter ses fruits... Ils évoquent des enfants apprenant à entrer en contact avec eux-mêmes, plus sereins, capables de mieux gérer leurs émotions et se concentrant plus facilement.

Cette professeure d'histoire-géo en collège a essayé, elle témoigne sur son blog :

« Ce jour-là, tout a commencé comme d'habitude : chahuts, agitation, bavardages, bruit... J'ai annoncé aux élèves que la séance du jour allait commencer par quelque chose de spécial que j'avais envie d'essayer avec eux s'ils voulaient bien. La nouveauté les intrigue toujours, ils étaient prêts à essayer.

*Nous avons fait trois exercices. Trois. Ça a duré exactement 10 minutes. En 10 minutes, les élèves étaient transformés.*

*Je vous jure. J'en étais époustoufflée moi-même.*

*Pour cette première fois, 85% des élèves ont fait les exercices avec un sérieux remarquable. Les 15% autres ont eu plus de mal. Il y a eu quelques ricanelements, quelques regards en coin entre copains... Mais cela n'a pas gêné les autres. Malgré cela, en 10 minutes, j'avais devant moi des élèves calmes et attentifs, prêts à travailler. Et pour la première fois de l'année, on a vraiment travaillé, dans le calme pendant cette dernière heure de la semaine.*

*La semaine suivante, en arrivant en classe, les élèves m'ont demandé de refaire l'exercice. Et cette fois, presque tous les élèves ont « joué le jeu ». Le seul réfractaire n'arrivait pas à entrer dans les exercices mais il n'a pas gêné ses camarades.*

*Du coup, je me suis dit que je pouvais utiliser ces exercices à chaque fois que je sentais devant moi un groupe d'élève agité, déconcentré. Plutôt que d'élever la voix et de punir, méditer. »*

Extrait du billet  
« Élèves agités ? Méditez ! »  
sur le blog Au pied du mur  
de Mila Saint Anne .



# Et si l'École était un cocon ?

*Entretien avec Maurice MAZALTO, observateur et analyste des architectures scolaires, proviseur de Lycée professionnel à la retraite.*

## Quelle définition du bien-être à l'école retenez-vous ?

Le bien-être, c'est un ressenti, c'est difficilement quantifiable. La réussite éducative dépend de deux facteurs, le premier c'est une transmission des savoirs convenable, le second c'est une socialisation réussie. Les espaces interviennent de manière forte sur ce ressenti. Il suffit parfois de les modifier à peu de frais pour les transformer en de véritables lieux de vie. Je donne des clés de lecture d'espaces existants pour analyser leur portée positive ou négative sur le sentiment de bien-être des élèves et des adultes.

## En quoi architecture et réussite sont-elles liées ?

Une architecture scolaire n'est jamais neutre, elle reflète des conceptions éducatives qui, si elles ne sont pas clairement énoncées peuvent avoir des conséquences désastreuses. L'exemple du couloir est très évocateur : un long couloir étroit qui dessert de part et d'autre des salles de classes empêche la circulation fluide. Donc forcément, on y relève des contacts, des bousculades lorsque deux classes se croisent ce qui entraîne bruit, cris, punitions, rien de bien positif pour un climat scolaire apaisé !

On peut augmenter le sentiment d'appartenance des élèves, qui est déterminant dans leur réussite, si on leur demande leur avis et qu'on en tient compte.

Et des avis sur les occupations de l'espace au collège, au lycée, à l'école, tous en ont ! Notamment sur les salles d'études, les toilettes, la cantine ou les cours de récréation !

## Les espaces scolaires aujourd'hui favorisent-ils le « vivre ensemble » ?

Les collectivités locales fournissent des préconisations aux cabinets d'architectes. Ces préconisations sont encore trop larges et maltraitent l'idée du vivre ensemble. Des endroits pour se poser, discuter sont oubliés des programmes de construction. Assurer la sécurité de tous est une préconisation essentielle, cela se traduit le plus souvent par : « *les élèves doivent être en toute circonstance sous le regard des adultes* ». C'est une volonté légitime qui conduit par exemple à de grands halls d'accueil ou de vastes cours non aménagés mais on peut y trouver des alternatives pour respecter le besoin de repos, d'être ensemble des élèves.



## Quel élément d'architecture scolaire pourrait être emblématique du bien-être des élèves ?

Je donne l'exemple des gradins dans mon ouvrage, une des solutions plébiscitée par les jeunes car ils peuvent s'y asseoir à deux à trois, s'y donner rendez-vous, s'y rencontrer au hasard de leurs passages. De nombreuses expériences témoignent d'aménagements réussis. On peut évoquer aussi des cours de récréation sectorisées en territoires pour les besoins toniques (courir, jouer au ballon avec des marquages au sol) et les besoins de calme et rencontres (cabanes, bancs et tables en vis-à-vis).

# Climat scolaire, un vrai sujet ?

En France, les marqueurs idéologiques autour de l'école ont la vie longue et sont plus présents que dans la plupart des autres pays.

La notion de climat scolaire n'y échappe pas et si elle s'est inscrite au cœur de l'Institution et des politiques publiques, force est de constater que ce n'est toujours pas une évidence. Quand pour certains « faire vivre la démocratie » rime avec « démagogie », que « bienveillance » rime avec « complaisance », et que « coéducation » rime avec « intrusion »... il semble nécessaire de rappeler que ce n'est pas un vague concept idéologique. Pour autant, en faire un réel enjeu ne se décrète pas et nécessite de prendre du recul, éviter certains écueils.

## La somme des niveaux de bien-être individuels ?

Construit à partir du ressenti, le climat scolaire est bien difficilement quantifiable. C'est un phénomène dynamique, le résultat d'un processus complexe et mouvant.

S'il n'y a donc pas de définition unanime et univoque, la littérature scientifique fait ressortir plusieurs facteurs : relations entre les membres de la communauté éducative, qualité d'enseignement et conditions d'apprentissage, sécurité physique et émotionnelle, sentiment d'appartenance.

Il s'agit bien d'une responsabilité collective qui demande d'agir de façon systématique sur les pratiques quotidiennes. En outre, il dépend largement de l'histoire des équipes en place, et se pense donc au niveau local.

Aménagement des rythmes et des espaces, formations et accompagnement des équipes, gestion des conflits, sentiment d'appartenance des élèves adultes, le climat scolaire est bien le résultat d'une stratégie volontariste. Elle demande de se détacher de la vision punitive de la vie scolaire pour aller vers la vision positive du vivre ensemble.

## Une condition plus qu'une solution

Le climat scolaire n'est pas la solution miracle qui, à elle seule, va permettre de résoudre les problèmes de sécurité, d'inégalités sociales et scolaires et d'apprentissage.

Son amélioration doit plutôt être considérée comme une condition nécessaire, même si elle est insuffisante. En effet, l'école n'est pas uniquement un lieu de transmissions, c'est un lieu de vie, un espace de relations et d'interactions au quotidien.

Cela étant, l'afficher comme une évidence ne suffit pas. Climat scolaire et résultats, « s'il est difficile d'identifier clairement le sens d'influence », comme le note le CNECSO, c'est bien parce que « les relations entre bien-être et performances scolaires sont complexes, varient au cours des trajectoires scolaires ». En tous cas, le rapport atteste que loin d'être une spécificité française, le bien-être des élèves est une préoccupation montante des pays développés.

## Au-delà de l'effet établissement... L'effet Éducation nationale, on en parle

Son dernier livre est un cri d'alarme. **Éric Debarbieux**, chercheur reconçu et ancien délégué ministériel à la violence en milieu scolaire, met en avant « le ras-le-bol des personnels est d'abord contre le système : médias, opinion publique et surtout l'institution Éducation nationale ».

Les résultats sont sans appel. Les dizaines de milliers de réponses à des questionnaires, proposés aux élèves et aux personnels, les centaines d'heures d'observation, montrent que « non seulement les personnels n'ont pas le moral, mais ce phénomène s'est aggravé à l'école primaire comme dans les lycées et collèges ».

Si un bon climat scolaire est une condition nécessaire à l'apprentissage, le bien-être des personnels est lui une condition nécessaire à l'amélioration du climat scolaire. Là-dessus, la grande « machine » qu'est l'Éducation nationale a toute sa part à prendre et c'est ce que nous défendons à l'UNSA Éducation.



Retrouvez le rendez-vous du secteur Société sur le harcèlement scolaire : <https://youtu.be/wohm7LaiJGM>

# Citoyenneté et compétences psychosociales

**S**i on développe des compétences psychosociales, cela permet d'être bien avec soi-même et avec les autres. Ce sont des compétences de vie, car les maîtriser permet d'éloigner les conduites à risque, les addictions, la violence.

L'intérêt porté aux compétences en matière de santé est lié à l'évolution du concept de santé qui est passé de l'absence de maladie à la notion de bien-être physique, psychique et social (OMS, 1945).

Les 10 compétences psychosociales définies par l'OMS sont autant d'aptitudes considérées comme essentielles et transculturelles, elles nous concernent tous et font partie des facteurs déterminants du bien-être et du plaisir au travail et dans la vie sociale.



## Définition

« Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé dans son sens le plus large, en termes de bien-être physique, mental et social. Plus particulièrement quand les problèmes de santé sont liés à un comportement, et quand le comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie, l'amélioration de la compétence psychosociale pourrait être un élément important dans

la promotion de la santé et du bien-être, puisque les comportements sont de plus en plus impliqués dans l'origine des problèmes de santé. » O.M.S., 1993

## Évolution des pratiques

Les pratiques en matière d'éducation à la santé ont globalement évolué passant de l'information sanitaire à une éducation prenant en considération les différents déterminants des conduites en santé.

L'école française est davantage marquée par le culte du savoir validé par le diplôme que par une intelligence pratique confrontée aux problèmes concrets de la vie. Le développement des compétences sociales s'inscrit de fait dans

le vieux débat sur la finalité de l'école : centrage sur les savoirs ou centrage sur la personne ?

Si les pédagogues de l'Éducation nouvelle ont intégré ces compétences psychosociales dans leurs démarches, depuis longtemps, elles ne sont pas encore généralisées dans les pratiques éducatives. Les résistances persistent, mais gageons qu'elles pourraient disparaître si elles étaient prises en compte en formation initiale et continue des équipes éducatives.

Finalement, ces compétences sont partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté, pour créer les facultés d'être ensemble et de faire société.

Un implicite à rendre explicite pour leur développement dans le système éducatif français.

# Subir son travail

« I envision a world in which everyone can live healthy, productive lives, regardless of who they are or where they live. »

(Je veux un monde où chacun peut mener une vie saine et productive, quelle que soit son identité ou son lieu de vie. Dr TEDROS, directeur général de l'OMS.)

Perte de sens, manque d'autonomie, de reconnaissance, connexion continue liée aux technologies... Pour la psychologue Catherine Vasey, nos conditions de travail actuelles favorisent la multiplication des cas de burn-out. Pour autant, la souffrance au travail demeure taboue. Les risques dits psychosociaux, engendrés par les conditions d'emploi, les facteurs organisationnels et relationnels sont susceptibles d'interagir sur la santé mentale, physique et sociale. Ils peuvent conduire au suicide, à la mort subite par épuisement (karōshi 過労死, « mort par sur-travail ») ou au syndrome d'épuisement lié au travail (burn-out).

## Des constats

Malgré la diffusion des bonnes pratiques (avec publication de Chartes éthiques de l'entreprise, du bon usage des moyens de communication), les risques professionnels, RPS compris, sont les plus élevés dans les grandes entreprises comparativement aux PME.

### Une hétérogénéité de la reconnaissance des pathologies psychiques en France :

le Sénat a exclu le burn-out de la liste des maladies professionnelles, alors que l'Assemblée nationale proposait de l'introduire dans la loi sur le dialogue social de 2015.

**Des reculs inquiétants** : allègement du compte pénibilité, suppression programmée des CHSCT, disparition de la médecine du travail pour tous, le Compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) devient Compte professionnel de prévention, allégé des déclarations de risques fréquents, ouvrable à condition d'atteinte de trouble (suite aux ordonnances réformant le Code du travail). La prévention des risques glisse vers celle de leurs effets.

## Des actions

- **Accord-cadre** du 22 octobre 2013 relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la Fonction publique.
- Depuis 2015, obligation d'un **plan d'évaluation et de prévention des RPS**, reposant sur un diagnostic, intégré dans le DUERP\* et associant le CHSCT\*\*.
- **Troisième Plan Santé au Travail (PST3)** du Ministère du Travail, de 2016 à 2020. Il préconise la prévention primaire, une approche positive du travail, facteur de santé, selon les grandes orientations :
  - 1) l'opérationnalisation de la culture de prévention des risques ;
  - 2) les services aux personnes à restriction d'aptitude pour le maintien au travail ;
  - 3) l'accompagnement des entreprises, notamment les TPE, dans leur démarche QVT.
- **Livre blanc** de l'agence nationale pour l'amélioration des CT (ANACT) sur les initiatives des écoles et entreprises pour mieux intégrer le management, insistant sur l'organisation du travail et la qualité de vie au travail (QVT) ainsi que dans les cursus de formation initiale et continue.

## Des pistes

Les résultats sont sans appel. Les dizaines de milliers de réponses à des questionnaires, proposés aux élèves et aux personnels, les centaines d'heures d'observation, montrent que « *non seulement les personnels n'ont pas le moral, mais ce phénomène s'est aggravé à l'école primaire comme dans les lycées et collèges* ».

Si un bon climat scolaire est une condition nécessaire à l'apprentissage, le bien-être des personnels est lui une condition nécessaire à l'amélioration du climat scolaire. Là-dessus, la grande « machine » qu'est l'Éducation nationale a toute sa part à prendre et c'est ce que nous défendons à l'UNSA Éducation.

\* Document unique de l'évaluation des risques professionnels

\*\* Comité Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail

## Pour ne pas CONCLURE

La santé et le bien-être :  
une mission éducative

Longtemps on a pensé l'École sous le seul angle de son objectif de transmission de savoirs, voire de connaissances. L'effort, la contrainte, « *le travail* » en étant des éléments normaux et structurants.

Quitte à ce qu'ils entraînent des désagréments, de la pression, parfois même du mal-être. Après tout le travail bien fait ne passe-t-il pas par la souffrance ?

Ainsi, le soin (en particulier des troubles pouvant obérer ou ralentir les apprentissages) a souvent été privilégié à une approche scolaire globale de la santé.

C'est également une conception hygiéniste de la santé qui a prévalu à l'organisation des loisirs éducatifs et particulièrement des centres de loisirs et de vacances. On pesait les enfants au début et à la fin d'un séjour : une colonie de vacances était réussie s'ils avaient pris du poids. La mer, la campagne ou la montagne étaient des lieux privilégiés parce que garants de nature et de bon air (d'où l'appellation de « *centre aéré* »).

Que le collectif soit pesant, que l'intimité soit réduite, que la séparation d'avec les parents soit pénible... cela n'a été considéré que bien plus tard -et encore...

Quant au fait que l'enfant, le jeune -élève ou en séjour éducatif- puisse être acteur de son propre bien-être, qu'il puisse construire avec les adultes -professionnels de l'éducation- une relation épanouissante, qu'il puisse se dire et évoluer sainement dans sa relation à lui-même, aux autres, à son environnement, à la société, ce n'est que très récemment qu'il est envisagé. Bien des progrès sont encore à faire dans ce domaine, dont l'actualité se fait l'écho régulier (pression des notes, harcèlement, phobie scolaire...).

Pouvoir associer santé et bien-être avec École et Éducation est déjà un immense progrès. Les articles de ce numéro de « *Questions d'Éduc.* » en témoignent. S'ils disent l'investissement des personnels dans le chemin parcouru, ils annoncent aussi celui qui reste à parcourir.

# Pour aller plus loin

## Des références en clics

**EDUSCOL - Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves. Quelques données chiffrées des années 2011-2013 – paru février 2015**  
[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action\\_sanitaire\\_et\\_sociale/19/0/Synthese\\_2011\\_2013\\_politique\\_sante\\_social\\_394190.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/19/0/Synthese_2011_2013_politique_sante_social_394190.pdf)

**Grandir en France : le lieu de vie comme marqueur social. Résultats de la consultation nationale des 6-18 ans en 2016 UNICEF**  
<https://www.unicef.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport-unicef-france-consultation-droits-enfants-2016.pdf>

**Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) Résultats de 2015 sur le bien-être**  
<https://www.oecd.org/pisa/PISA2015-le-bien-etre-des-eleves-France.pdf>

**Nguyen Thuy Phuong, La qualité de vie et le bien-être à l'école en France : quelle place dans les textes institutionnels? et date novembre 2016**  
<http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/11/institutions.pdf>

**La perception du climat scolaire par les collégiens reste très positive. Note d'information de la DEPP**  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/97/7/DEPP\\_NI\\_2013\\_26\\_perception\\_climat\\_scolaire\\_collégiens\\_reste\\_positive\\_283977.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/97/7/DEPP_NI_2013_26_perception_climat_scolaire_collégiens_reste_positive_283977.pdf)

**Qualité de vie à l'école – Enquête sur la restauration et l'architecture scolaires du CNESCO Octobre 2017**  
[http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/10/170929\\_Note\\_QdeVie\\_VF.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/10/170929_Note_QdeVie_VF.pdf)

**La perception du climat scolaire par les collégiens scolarisés en éducation prioritaire. Enquête réalisée par l'AFEV en 2017**  
<https://drive.google.com/file/d/0B6QNZT6GRel7UXJhVIJ5NEpXZmM/view>

**Enquête Clever Classrooms février 2015**  
<http://www.salford.ac.uk/cleverclassrooms/1503-Salford-Uni-Report-DIGITAL.pdf>

## Des livres et des revues

Éric Debarbieux, « *Ne tirez pas sur l'école ! Réformez-la vraiment* ».

Maurice Mazalto, « *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite* », L'Harmattan

Curchod-Ruedi, Denise ; Doudin, Pierre-André ; Lafortune, Louise et Lafranchise, Nathalie (dir.), (2011). « *La santé psychosociale des élèves. Presses de l'Université du Québec* ». Québec. 372 pages.

Éric Debarbieux. « *À l'école des enfants heureux... enfin presque.* »

Rapport de l'Observatoire international de la violence à l'école pour l'Unicef France. Nice : OIVE, 2010

**Laurent ESCURE**  
Secrétaire général - UNSA Éducation  
Professeur des écoles

**Claire BORDAS**  
Secrétaire nationale - Secteur Communication  
Adjointe gestionnaire

**Denis ADAM**  
Secrétaire national - Secteur Éducation  
+ Éducation et territoires  
CEPJ + Maître de conférences associé

## ont coordonné ce numéro auquel ont participé :

### Secteur Éducation

**Christian CHAMPENDAL**  
Conseiller national - Éducation à l'international  
IA-IPR Langue

**Véronique DE AGUIAR**  
Conseillère nationale - Socle commun et évaluation  
Chef d'établissement

**Domique DE GUEYER**  
Conseillère nationale - Veille documentaire  
CTPS

**Stéphanie DE VANSAY**  
Conseillère nationale - Numérique et innovations  
pédagogiques  
Professeure des écoles

**Laurence DRUON**  
Conseillère nationale -  
Recherche action "Oxygène(s)"  
CEPJ

**Béatrice LAURENT**  
Conseillère nationale - Culture  
Professeure des écoles, Formatrice ESPÉ

**Thierry PATINAUX**  
Conseiller national - Bac - 3 / Bac + 3  
Professeur certifié Mathématiques

**Sylvaine PRUVOT**  
Conseillère nationale - Développement  
et organisation du secteur  
Professeure des écoles

**Angélica TRINDADE - CHADEAU**  
Conseillère nationale - Recherche en éducation  
CTPS

**Morgane VERVIERS**  
Conseillère nationale  
Chargée de mission du secteur - Formation  
de l'éducation  
CPE

### Secteur Communication

**Claudie ALLAIRE**  
Conseillère nationale  
Chargée de mission gestion  
Professeure des écoles

**Laurence JACQUEY**  
Conseillère nationale - Maquette  
Professeure EPS

Crédit photo  
Pixabay.com  
Recherche avancée image google

### Nos partenaires



# Les mémentos #UnsaEduc

Ma rémunération, Mes aides sociales,  
Le CHSCT, Moi fonctionnaire,  
Anticiper ma retraite, Mes congés



Mémentos à paraître :  
Sept-Oct : Hors de France  
Nov-Déc : Mobilité interne  
Janv-Fév : Contractuels  
Mars-Avril : Instances médicales

Vous pouvez les commander sur le site  
révisitez et vos publications à  
<http://bit.ly/2b0LkUP>  
ou les obtenir directement  
dans l'annuaire, groupe à mémoriser !!



Retrouvez d'autres pistes  
de réflexion  
dans les publications  
de l'UNSA Éducation

Question d'Éduc., c'est aussi un blog à consulter sans modération  
<https://questionsdeduc.wordpress.com/>